**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 91 (1964)

**Heft:** 9-10

**Artikel:** Proverbes patois jurassiens : (suite)

Autor: Surdez, Jules

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-233693

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de nombreux avertissements de la censure.

Ernest Juillerat siégea au Conseil communal de Porrentruy, fut adjoint au maire, puis assuma, un temps, l'intérim à la mairie. Membre de plusieurs commissions municipales, inspecteur d'assistance, il présida de plus la Société de développement et d'embellissement de sa ville. Il figurait aussi parmi les membres les plus actifs des associations jurassiennes. « Pro Jura » lui décerna le titre de membre d'honneur. Il fut vice-président de la Société jurassienne des éditeurs de journaux. Au moment où il prit sa retraite, il assumait la présidence de l'Association de la presse jurassienne, qui lui décerna. elle aussi, l'honorariat.

Jusqu'à la fin de janvier de l'année dernière, Ernest Juillerat accomplit son sacerdoce de journaliste consciencieux. Malgré les deuils cruels qui le frappèrent au plus profond de ses affections — il perdit un fils, journaliste, au Nouvelliste valaisan, un autre encore qui se préparait à sa vocation de rédacteur en second, son collaborateur — il montra une force de caractère extraordinaire.

Mais il fut au surplus un bon patoisant. Il parlait et écrivait aisément le patois de la Haute-Ajoie. Rien d'étonnant que le *Jura* ait accepté avec complaisance et joie les articles en patois que lui adressaient quelques correspondants de notre coin de terre. Il était l'ami de Jules Surdez, dont il fut le nécrologue émouvant dans le *Jura* du 29 février 1964. Ce fut peut-être son dernier article...

C'est à Sion, où il s'était retiré avec son épouse, il y a à peine une année, que la mort est venue le chercher. Il demeurera une grande et belle figure de chez nous. Nous présentons nos condoléances émues à Mme Juillerat et à ses enfants.

H. B.

(Source: nécrologie parue dans le Jura du 10 avril 1964, signée Ch.-R. Beuchat, successeur d'Ernest Juillerat, à la rédaction, Courtételle, le 21 avril 1964.)

## PROVERBES PATOIS JURASSIENS

recueillis par Jules Surdez (Suite)

E n'y é ren de tâ que ço qu'an on aivéjie. (Rien ne vaut que ce dont on a l'habitude.)

In pô de retchaindge ne greve pon. (Un peu de changement ne nuit pas.)

E n'y é pe ïn dat que se ne pouéyeuche paiyie. (Il n'y a aucune dette qui ne puisse se payer.)

Pus an on de mâ, pus èl en vint. (Plus on a de mal, plus il en vient.)

El ât aidé prou tôt de paiyie o de mœuri. (Il est toujours assez tôt de payer ou de mourir.)

Bembraisse le tchin chus le mouére djusque tiaind que te y airés péssè lai mœutliëre. (Embrasse le chien sur le museau (mœûté) jusqu'à ce que tu lui aies passé la muselière.

Aidé (ou touëdje) di meînme pain, an ne saît pe qué goût é l'âtre. (Toujours du même pain, on ne sait pas quel goût a l'autre.)

Visitez sans engagement notre grande exposition de meubles **1600 m²** d'exposition:

FABRIQUE JURASSIENNE DE



Rue Maltière 2

Tél. (066) 21616